Un an plus tard, le 13 novembre 1686, il parlait encore de M. Le Maire :

"Si, Monseigneur, écrivait-il au ministre, vous jugez plus à propos d'envoyer de France un commissaire en chef, permettez moi de vous dire avec tout le zèle que j'ai pour suivre votre esprit dans les intérêts du service qu'il est bien à propos que vous vous fassiez informer si son intérêt particulier ne le gouverne pas plus que celui de son maître, car, de vérité, il n'y a pas moyen de tenir avec les gens qui ont plus en tête de s'enrichir que de se bien acquitter de leur devoir, en ce pays surtout où on est accoutumé à tenter les gens. Je sais que si le pauvre feu LeMaire n'avait pas été véritablement homme de bien, à peine était-il arrivé, qu'il aurait succombé comme les autres." (1)

François Le Maire était marié à Marie Chappelle. Le 30 août 1686, devant la Prévôté de Québec, elle renonçait à la communauté qui avait existée entre elle et son défunt mari. Elle retourna en France peu après car nous ne la voyons plus nulle part ensuite.

ALEXANDRE-ROBERT DE SAINT-HILAIRE DE LA ROCHETTE.=M. de la Rochette fut le dernier trésorier de la Marine de la Nouvelle-France. Son règne ne fut pas très long. Nommé pour succéder à M. Jacques Imbert en 1758, il agit comme tel jusqu'à la chûte du pays.

Avant de retourner en France, M. de la Rochette épousa à Montréal, le 21 septembre 1760, Marie-Anne LeVasseur, fille de René-Nicolas LeVasseur, chef des constructions des vaisseaux du roi, et de Angélique Just.

Nous voyons qu'en 1764 le roi de France chargeait M. de la Rochette de faire un relevé général de toutes les dépenses occasionnées en France par les prisonniers du Canada.

Nous le perdons ensuite de vue.

LOUIS TANTOUIN DE LA TOUCHE.—M. Tantouin de la Touche, la chose est certaine, n'avait aucun rapport de parenté avec nos Pezard de La Touche, ainsi qu'on l'a écrit plusieurs fois. Il était originaire de France mais nous ignorons en quelle année il passa ici.

En 1686, l'intendant de Champigny le nommait garde-magasin à Montréal.

---

1 Archives publiques du Canada. Correspondance générale, vol. 8. c. 11.